

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 24 mars 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 17 mars 2016

Publié le 25 mars 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	Mme Lydie CHAMPION
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.

#### *Membres absents :*

M. Gaston FOUCHERES	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

---

**OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Groupement d'Intérêt Public Bourgogne Vigne et Vin (GIP / BVV) - Fonctionnement 2015 - 2016**

Par courriers en date du 14 décembre 2015 et du 14 janvier 2016, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite la Communauté urbaine du Grand Dijon une subvention de fonctionnement 2015 et 2016 pour le Groupement d'Intérêt Public Bourgogne Vigne et Vin (GIP BVV).

La convention constitutive du GIP BVV, délibérée en Conseil de communauté du Grand Dijon le 12 février 2015, est inscrite dans la nouvelle convention de partenariat « UniverCités » entre l'Université de Bourgogne, le Grand Dijon et la Ville de Dijon, délibérée le 8 octobre 2015 en conseil de communauté.

Pour rappel, le GIP BVV a pour mission de fédérer, développer et rendre visible l'ensemble de la recherche et de la formation sur la vigne et le vin en Bourgogne. Son objectif est de faire du territoire bourguignon une vitrine nationale et internationale d'excellence dans ce domaine. Pour ce faire, il coordonne les orientations stratégiques en matière de recherche, d'enseignement supérieur et de formation sur la vigne et le vin, assure la veille, le traitement et la diffusion des informations et des données sur ce thème. Il a également une mission de représentation de la filière au niveau national et international.

L'Université de Bourgogne est la première université française à posséder un tel pôle de recherche pluridisciplinaire en matière de vigne et vin.

Conçu pour être à la fois transversal et au plus proche de la réalité économique de la filière, le GIP BVV réunit les établissements de recherche, de formation, les acteurs socio-économiques et les collectivités (le Conseil Régional de Bourgogne, le Grand Dijon, le Grand Châlon, la CAMVAL, la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois).

Le GIP BVV est constitué sans capital. Cependant, une participation des membres au fonctionnement du GIP est demandée proportionnellement aux droits statutaires de chaque membre et pourra être apportée soit sous forme de participation financière au budget, soit sous forme de contribution en nature (mise à disposition de personnel, de locaux, de matériel...).

L'activité du GIP BVV est officielle depuis le 1er octobre 2015, et à ce titre, il est demandé une participation financière de fonctionnement au Grand Dijon de 1 750 euros correspondant à l'exercice octobre-décembre 2015 pour un budget global de 35 000 euros (plan de financement joint).

Pour le fonctionnement 2016, il est demandé une participation financière de 6 500 euros. Il est proposé une subvention de 5 000 euros pour un budget global de 130 000 euros (plan de financement joint).

Soit une subvention globale de 6 750 euros pour les fonctionnements 2015 et 2016.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 6 750 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer le programme d'actions énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 77

CONTRE : 0

*DONT 14 PROCURATIONS*

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0